

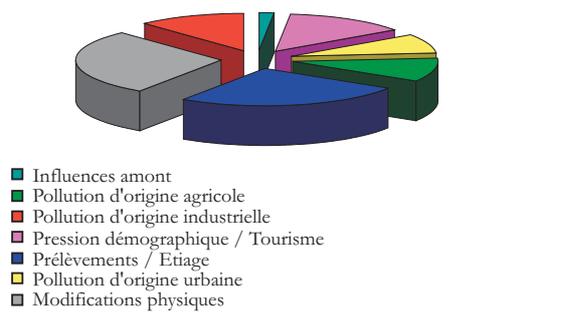
Les enjeux du territoire

Les cours d'eau

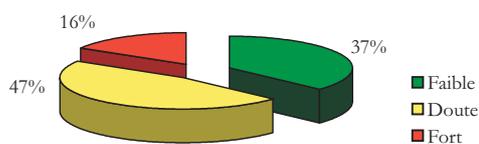
Les cours d'eau du territoire "Rive droite du Rhône Aval" sont fortement marqués par le climat méditerranéen surtout au sud : ils présentent généralement des débits d'étiage très faibles et sont soumis à des crues souvent violentes de type cévenol de la fin de l'été à l'automne. Ces caractéristiques rendent délicate la qualification de l'état écologique de ces cours d'eau dits "méditerranéens". De plus, leur fonctionnement naturel est difficile à appréhender compte tenu des modifications anthropiques subies, notamment sur les débits (hydroélectricité avec présence de nombreux petits seuils, irrigation, réalimentations, rejets de stations d'épuration...).

Les figures ci-dessous présentent les principaux problèmes pour atteindre les objectifs fixés par la directive ainsi que l'identification des risques de non atteinte du bon état. Sur ce territoire, 32 % des masses d'eau ont été pré-identifiées comme fortement modifiées.

Principaux problèmes pour l'atteinte du bon état en 2015



Risques de non atteinte du bon état



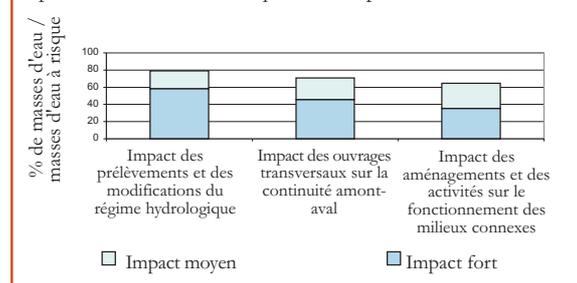
Les cours d'eau de ce territoire sont particulièrement concernés par les problèmes de **gestion quantitative de la ressource** en eau. Le bassin du Doux est à ce titre classé en zone de répartition des eaux.

Les usages nécessitant des besoins en eau importants sont nombreux. Il s'agit de l'alimentation en eau potable, de l'hydroélectricité généralement en tête de bassin versant, de l'irrigation destinée à l'agriculture et des loisirs liés à la baignade et au canoë-kayak. Le problème est d'autant plus complexe que les cours d'eau présentent des caractéristiques dites

"méditerranéennes" (étiages sévères) et qu'ils sont soumis à une pression touristique croissante (saisonnalité des besoins en eau). Aussi, la pression sur la ressource est maximale durant la période d'étiage : période la plus sensible pour les milieux aquatiques.

La **modification physique** des cours d'eau apparaît, également, comme une question importante sur ce territoire. Le cloisonnement du milieu (1) et la modification du lit et des berges (2) impactent le fonctionnement de l'écosystème (3) mais également les crues (4).

Pressions sur l'hydromorphologie en 2003 pour les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état



La difficulté consiste à concilier le bon fonctionnement de l'écosystème et les usages qui l'impactent :

- les ressources en eau potable qui limitent actuellement les possibilités d'urbanisation et d'aménagement du territoire ;
- l'hydroélectricité et les prélèvements : dérivations en tête de bassin versant, obstacles créant une rupture de la continuité écologique, éclusées, création de retenues... ;
- l'agriculture : construction de murs et murets sur les rives, cultures sur berges qui conduisent à une réduction de l'espace de liberté... ;
- l'urbanisation : réduction de l'espace de mobilité et aggravation des crues ;
- les extractions : déstabilisation du lit et des berges entraînant une érosion.

1) Présence de seuils, de barrages, ...

2) Endiguement, recalibrage, chenalisation, incision du lit, problème de transport solide entre le Rhône et ses affluents ...

3) Impacts sur les poissons, les invertébrés, la ripisylve, les zones humides, le fonctionnement morphologique, ...

4) Accélération des eaux dans les zones endiguées et risques de rupture de digues, disparition des champs d'expansion de crues dans les zones urbanisées, ...

Ces problèmes font l'objet de cinq questions importantes, développées dans le document d'état des lieux du district, auxquelles on pourra se reporter :

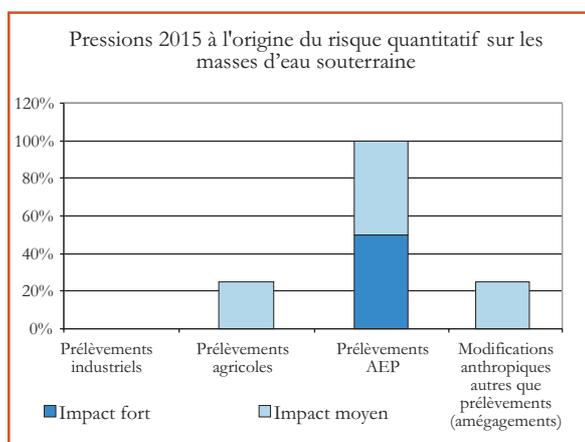
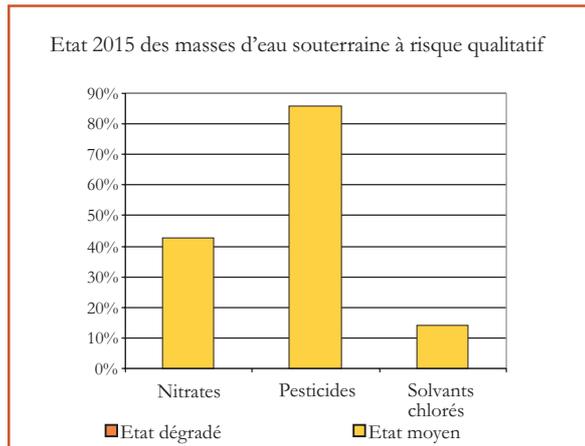
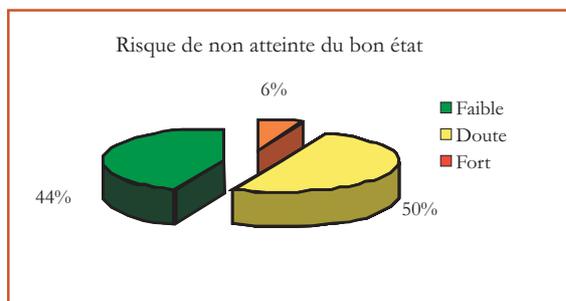
- Les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?
- L'hydroélectricité et son développement au titre de la directive "énergie renouvelable" sont-ils compatibles avec la protection des milieux aquatiques ?
- Comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?
- Les crues et les inondations : comment gérer le risque en tenant compte des cours d'eau et des enjeux ?
- Comment mieux intégrer la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire ?

Les eaux souterraines

Les eaux souterraines constituent une ressource majeure puisqu'elles fournissent la majorité des prélèvements pour l'alimentation en eau potable. Plus de la moitié des volumes prélevés proviennent des aquifères alluviaux (Ardèche, Cèze, Gardons, ...). Les karsts (Urgonien) contribuent aussi largement à la satisfaction des besoins en eau.

Les spécificités liées à la gestion et à la préservation des ressources en eau souterraine sont développées dans le document d'état des lieux du district, auquel on pourra se reporter.

La figure ci dessous présente les risques de non atteinte du bon état (qualitatif et quantitatif) pour l'ensemble du territoire.



Questions transversales

Essor démographique et touristique

L'essor démographique et touristique qui gagne ce territoire mérite d'être anticipé et géré. Il se présente sous deux aspects principaux :

- l'attractivité du territoire pour la pratique du tourisme "vert". En période estivale, la population augmente considérablement, en particulier aux abords directs des cours d'eau ;
- la pression démographique, jusqu'ici concentrée sur le couloir rhodanien et la frange littorale, qui commence à gagner l'arrière pays. Des communes comme Alès ou Bagnols sur Cèze prennent de plus en plus d'importance.

La difficulté reste de concilier la préservation de la qualité des milieux avec une pression touristique croissante. Cette pression, forte sur certains secteurs, pose le problème de concentration des populations et

celui des besoins importants pour une période très courte durant laquelle les milieux sont les plus sensibles (étiage) : besoins d'espace, d'infrastructures, d'équipements, de ressource en eau.

L'augmentation de la population, saisonnière ou permanente, entraîne une augmentation proportionnelle des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable mais également pour les usages privés (piscines, arrosage des jardins) ou publics (maintien d'une certaine hauteur d'eau pour la pratique de la baignade et des sports d'eaux vives, arrosage des espaces verts, alimentation en eau des nouvelles infrastructures publiques...). Ainsi, sur une même ressource en eau, de nouveaux usages s'additionnent aux anciens, ce qui pose la question du partage de cette ressource, notamment en période d'étiage.

D'autre part, l'accroissement démographique nécessite d'être anticipé pour dimensionner correctement les ouvrages d'épuration des eaux usées et pluviales. Par ailleurs, les stations d'épuration des communes les plus touristiques doivent pouvoir supporter d'importantes fluctuations saisonnières sans dysfonctionner. Enfin, les usages ludiques (baignade, ...) exigent des traitements bactériologiques assurés par les ouvrages d'assainissement.

Ainsi l'analyse des questions socio-économiques de ce territoire est assez complexe : le tourisme est une activité "vitale" mais les investissements sont supportés par une population permanente très réduite. Aussi, les capacités d'investissement et de financement sont limitées. Une méconnaissance de la valeur des biens et services environnementaux risquerait de conduire à une sous estimation ou à une mauvaise prise en compte de cette question dans les politiques publiques ou les projets d'infrastructures.

Les problèmes liés à la pression démographique et touristique sont particulièrement complexes puisqu'ils englobent toute une série de questions : la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau superficielle naturellement limitée, le risque d'inondation et l'aménagement du territoire au sens large. Une approche globale s'avère nécessaire d'autant que les prévisions démographiques prévoient un rythme de croissance tendancielle soutenu d'ici à 2030. Il faut développer les démarches de gestion concertée et assurer le lien avec les politiques d'aménagement du territoire (pays Ardèche Méridionale, pays Uzège Pont du Gard, pays des Cévennes ...). Le défi est d'aller vers une politique territoriale intégratrice des enjeux de l'eau. Cette politique doit être partagée, collective et solidaire. Pour cela, plusieurs pistes doivent être approfondies :

clarifier les compétences des différents acteurs publics, articuler les missions de police, rechercher la cohérence des différentes politiques sectorielles.

Autres questions importantes

Les milieux aquatiques du territoire "Rive droite du Rhône aval" sont concernés par d'autres problèmes communs à l'ensemble des milieux aquatiques du bassin. Ainsi 13 questions importantes permettent d'identifier les conditions de réussite de la politique de l'eau et notamment de l'atteinte des objectifs de la DCE sur le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens. La lecture de ces questions, dans le document d'état des lieux, permettra une approche globale des enjeux posés par la mise en œuvre de la directive.



